

Audit du processus d'identification et de sélection des projets, dispositifs et outils

RAPPORT DE MISSION D'AUDIT

Rapport Final DAI-2023-RF01

20 février 2023

Intitulé de l'Engagement	Unité Administrative	Type d'Engagement	Opinion Globale
Audit du processus d'identification et de sélection des projets, dispositifs et outils	SCS	Audit	Améliorations requises
Observations d'Audit	Critique 0	Significatif 1	Modéré 0
			Mineur 0

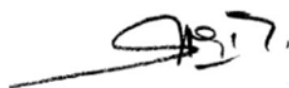
Importance de la mission :

La programmation 2019-2022 a été adoptée au Sommet d'Erevan (octobre 2018) puis révisée par la Conférence Ministérielle de la Francophonie (CMF) de Monaco (octobre 2019) sur la base d'une architecture de 18 programmes à l'intérieur desquels on retrouvait 40 projets déclinés en près de 500 activités dont la plupart étaient éparpillées et parfois redondantes.

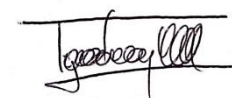
Dans le cadre des travaux de la Commission de Coopération et de Programmation (CCP) en 2019 et en 2020, le processus itératif et inclusif de capitalisation des évaluations et des analyses, ainsi que d'adaptation au contexte de la COVID-19, a permis de resserrer la structure de programmation autour de 25 projets phares.

Le cadre stratégique 2023-2030 de la Francophonie a été adopté au Sommet de Djerba (novembre 2022). Par ailleurs, la programmation quadriennale 2024-2027 est en cours d'élaboration.

Objectifs et Périmètre	Résultats
L'objectif général de cet audit était de fournir à l'Organisation une assurance raisonnable sur l'adéquation, l'efficacité et l'efficience du processus d'identification et de sélection des projets, dispositifs, outils et partenaires. La mission a comporté l'évaluation de la gouvernance, des processus de gestion des risques et des mécanismes de contrôle relatifs à l'identification et la sélection des projets, dispositifs, outils et partenaires de l'Organisation. Le périmètre de la mission a porté sur la période quadriennale 2019-2022.	La DAIE a noté une insuffisance de contrôle de niveau significatif relative à la planification stratégique de l'Organisation. L'Organisation devrait documenter sa stratégie pour atteindre ses objectifs. L'on pourra utilement élaborer un plan stratégique propre de l'OIF ou compléter le document de programmation quadriennale des thèmes y relatifs, notamment les moyens nécessaires. Le plan d'action de l'Administration est en cours d'élaboration.



Rigobert Pinga Pinga
Directeur de l'Audit interne
et de l'évaluation



Fabrice DJILE
Auditeur en charge